

GUIDE PRATIQUE DE LA PETITE ENFANCE



DE LA NAISSANCE À 3 ANS

ÉDITION 2024



ANTILLY • ARGANCY • AY-SUR-MOSELLE • CHAILLY-LES-ENNERY •
CHARLY-ORADOUR • ENNERY • FÈVES • FLÉVY • GANDRANGE • HAGONDANGE • HAUCONCOURT •
MAIZIÈRES-LES-METZ • MALROY • MONDELANGE • NORROY-LE-VENEUR • PLESNOIS •
RICHEMONT • SEMÉCOURT • TALANGE • TRÉMERY

rivesdemoselle.fr





Édito

Chers parents,

Chers futurs parents,



Accueillir un enfant est à la fois source de bonheur et de questionnements, notamment lorsqu'il s'agit de trouver un équilibre entre vie professionnelle et personnelle ou de faire le choix d'un accueil adapté. C'est pourquoi la Communauté de Communes Rives de Moselle souhaite vous soutenir en mettant à votre disposition un guide pratique dédié à la petite enfance.

Le territoire offre une large palette de possibilités d'accueil pour votre enfant. Ce guide propose un accès simple et rapide aux informations essentielles concernant la pluralité des modes de gardes proposés sur le territoire, les combinaisons possibles, les ressources mobilisables et des informations utiles qui vous permettront de faire des choix éclairés, adaptés à vos besoins et ceux de vos enfants.

Pensé dans un esprit de praticité et d'éco-responsabilité, ce guide est exclusivement numérique et consultable depuis un ordinateur, une tablette et un téléphone. Petit plus, de nombreux liens sont cliquables et renvoient directement vers les sources d'information : un vrai gain de temps !

Nous espérons que ce livret répondra à vos besoins et vous sera d'une grande utilité. Il reflète notre engagement à vous soutenir au quotidien et d'offrir à vos enfants un environnement propice à leur épanouissement.

Bonne lecture !

Julien Freyburger,

Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle
Maire de Maizières-lès-Metz
1^{er} Vice-Président du Département de la Moselle

Catherine Lapoirie,

Vice-Présidente de la Communauté de Communes Rives de Moselle en charge de la petite enfance
Maire d'Ay-sur-Moselle



Une offre riche et variée

SUR LE TERRITOIRE RIVES DE MOSELLE



ANTILLY • ARGANCY • AY-SUR-MOSELLE • CHAILLY-LES-ENNERY • CHARLY-ORADOUR • ENNERY • FÈVES • FLÉVY • GANDRANGE • HAGONDANGE • HAUCOURT
• MAZIÈRES-LES-METZ • MALROY • MONDELANGE • NORROY-LE-VENEUR • PLESNOIS • RICHEMONT • SEMÉCOURT • TALANGE • TRÉMERY

Sommaire

L'accueil du jeune enfant à l'échelle du territoire

PAGE



PAGE



Les espaces petite enfance

PAGE



Faire garder mon enfant sur le territoire



M'informer et être accompagné



Les coordonnées utiles



L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE



Rives de Moselle, c'est :



53 000 HABITANTS
soit 5% de la population départementale

88 PLACES
en MAM (Maison d'assistants maternels)

369 PLACES EN ACCUEIL COLLECTIF
dont 65% en gestion publique

267 ASSISTANTS MATERNELS
en 2022

2 RELAIS PETITE ENFANCE

FAIRE GARDER MON ENFANT SUR LE TERRITOIRE



Les modes d'accueils individuels



ASSISTANT MATERNEL INDÉPENDANT

Un assistant maternel est un professionnel de la petite enfance possédant une formation initiale de 120 heures, qui accueille des enfants mineurs au sein de son domicile. Employé directement par les parents, il bénéficie d'un agrément délivré par les services de protection maternelle et infantile (PMI) du département de la Moselle. Ces derniers assurent le suivi et le contrôle de l'activité du professionnel. Au quotidien, l'assistant maternel garantit l'accueil, l'éveil, le développement, la santé et la sécurité des enfants qui lui sont confiés à son domicile. Il peut participer avec les enfants aux animations, ateliers d'éveil et formations proposés par le relais petite enfance (RPE) dans une démarche de professionnalisation tout au long de sa carrière. Ce mode d'accueil offre à l'enfant un cadre de vie familial sécurisant où il pourra s'épanouir et évoluer à son rythme.



MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM)

Une MAM est une structure qui propose le regroupement en un même lieu de deux à quatre assistants maternels agréés par les services de PMI. Chacun peut accueillir au maximum quatre enfants simultanément dans un local adapté aux besoins des enfants. Le nombre d'enfants accueillis simultanément ne peut excéder 16.

Les professionnels exercent de manière indépendante et se coordonnent autour d'un projet. Ils font l'objet d'un contrat avec le parent employeur. Ils bénéficient des mêmes droits et devoirs que ceux prévus par les dispositions légales et conventionnelles applicables à domicile. Toutefois, certains aménagements sont possibles pour répondre aux besoins des familles.



Vous êtes employeur et devez penser à déclarer tous les mois sa rémunération sur [le site Pajemploi de l'URSSAF](#).
Vous pouvez bénéficier du complément libre choix du mode de garde.

POUR VÉRIFIER VOTRE ÉLIGIBILITÉ

→ [Le site internet de la CAF](#)

→ En flashant le QR code





GARDE À DOMICILE

L'enfant est gardé au domicile parental par une personne employée, soit par le parent directement, soit par le biais d'un prestataire offrant ce type de services. Il n'y a pas de formation spécifique pour ces professionnels de la petite enfance. Ce mode de garde permet le respect du rythme de l'enfant dans son environnement.

Des aides financières peuvent être allouées par la caisse d'allocation familiale (CAF).

La garde partagée est un mode d'accueil spécifique qui permet aux enfants de deux familles différentes d'être gardés au domicile de l'une et de l'autre famille en alternance. Il favorise la socialisation des enfants et réduit les coûts de la charge salariale entre les deux familles. Chaque parent employeur établit un contrat de travail avec le salarié précisant son activité.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site monenfant.fr



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES BARÈMES CAF

- [Le site internet monenfant.fr](http://monenfant.fr)
- En flashant le QR code



LE CHIFFRE

6

Comme le nombre de maisons d'assistants maternels (MAM) présentes sur le territoire Rives de Moselle.

- [Les localisations des MAM](#)

L'accueil collectif

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL COLLECTIF COMPRENNENT DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE STRUCTURES PENSÉES ET CONÇUES SPÉCIFIQUEMENT POUR RECEVOIR DES ENFANTS DE 0 À 6 ANS. ILS SONT DES LIEUX D'ACCUEIL ET DE SOCIALISATION DONT LA GESTION PEUT ÊTRE ASSURÉE PAR UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE OU UN GESTIONNAIRE PRIVÉ. CHAQUE STRUCTURE ÉLABORE UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT.



CRÈCHES

Ces structures sont des établissements adaptés ayant obtenu une autorisation de fonctionnement délivrée par les services de PMI du conseil départemental de la Moselle pour pouvoir accueillir des enfants. Leurs capacités d'accueil varient selon leurs agréments.

L'accueil et l'accompagnement des enfants sont assurés par une équipe pluridisciplinaire qui œuvre au quotidien pour répondre de manière adaptée à leurs besoins.

La CAF et, le cas échéant, la Caisse de mutualité sociale agricole (MSA) participent au financement de ces établissements. Il est versé une prestation de service unique (PSU) directement aux gestionnaires de l'équipement. Le reste à charge (aides déduites) de la famille est calculé sur la base d'un barème national qui s'adapte aux ressources des familles, et au nombre d'enfants à charge. Ces tarifs ont été conçus pour mieux répondre aux besoins des familles tout en soutenant la diversification de l'offre d'accueil, favoriser la mixité sociale et l'accessibilité des structures à toutes les familles.



LES MICRO-CRÈCHES

Les micro-crèches sont des établissements qui permettent d'accueillir au maximum 12 enfants. Elles bénéficient d'un agrément délivré par les services de PMI du conseil départemental de la Moselle. Ce sont des structures qui sont principalement issues d'initiatives privées. Les tarifs qui y sont appliqués sont libres. Comme pour les autres crèches, un contrat est établi entre la famille et l'établissement en fonction des besoins. Les familles payent chaque mois le temps d'accueil. La CAF verse l'allocation PAJE directement à la famille selon le barème. Cette allocation versée est calculée en fonction des revenus. Un projet d'établissement est établi et permet de garantir la qualité de l'accueil de votre enfant.



IMPORTANT

Les enfants présentant des besoins spécifiques se verront proposer des modalités d'accueils adaptées et personnalisées, travaillées en concertation avec la famille, les personnels médicaux et paramédicaux via un projet d'accueil.

Pour en savoir +, rendez-vous sur le site de la CAF.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Différents types d'accueil peuvent vous être proposés (accueil régulier, accueil occasionnel, et l'accueil d'urgence). Pour en connaître les modalités, vous pouvez vous rapprocher des RPE ou des établissements/professionnels du territoire.



L'inscription

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le RPE peut vous accompagner et vous soutenir dans vos recherches.

LES MODALITÉS D'ACCUEIL



LES AIDES FINANCIÈRES

Toute naissance ou adoption vous permet de bénéficier de la Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant), mise en place par la Caisse d'Allocations Familiales.



La Paje comprend :



POUR EN SAVOIR PLUS

→ Le site internet monenfant.fr



TRAVAILLEUR FRONTALIER

Veuillez-vous rapprocher de la ZUKUNFTSKEESS, caisse pour l'avenir des enfants du Luxembourg.

→ Le site internet de la Zukuntskeess



CRÉDIT D'IMPOT

En fonction des modalités de garde que vous avez choisi, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.impots.gouv.fr



M'INFORMER ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ



LES RELAIS PETITE-ENFANCE (RPE)

Le RPE est un lieu d'information, de rencontre, d'écoute, d'accompagnement au service des futurs parents et parents, des assistants maternels, des professionnels de la petite enfance et des candidats à l'agrément. Chacun peut y recevoir gratuitement des conseils, et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil pour les enfants. C'est un lieu d'accès et d'accompagnement aux droits et à la parentalité.

L'animation et la gestion sont assurées par un professionnel expert dans ce domaine. Il accompagne et soutient les assistants maternels dans leur pratique, propose des temps d'échanges, des ateliers ludiques adaptés, des formations...



© Adobe Stock/Alstock Productions



LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)



Dirigés par un médecin, les services de PMI du conseil départemental de la Moselle sont chargés d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant jusqu'à ses 6 ans. Ils organisent notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans. C'est également un lieu de ressources pour obtenir des informations sur l'accompagnement à la parentalité. Assurant une couverture sur l'ensemble du territoire, les services proposés sont gratuits.

Les services de PMI sont également chargés de délivrer les agréments et d'assurer le contrôle des lieux d'accueil du jeune enfant.



EN SAVOIR PLUS

Des renseignements complémentaires sont disponibles sur le site [1000 premiers jours](#).



LES ESPACES PETITE ENFANCE



Retrouvez le détail des établissements en pages suivantes.



Légende



Accueil collectif



MAM



PMI (centre
moselle solidarité)



RPE



Activités



Centre socio-culturel

ACCUEIL COLLECTIF

Les Tout P'tits Rives Mondelange

- Boucle de la Sente
57300 Mondelange
- Rives de Moselle (DSP LMB)
- Crèche
- 60 places
- 7h-18h30
- 03 87 73 92 75
- la-maison-bleue.fr

Les Tout P'tits Rives Talange

- 262 rue de Metz
57525 Talange
- Rives de Moselle (DSP LMB)
- Crèche
- 60 places
- 7h-18h30
- 03 56 69 00 00
- la-maison-bleue.fr

L'île aux Trésors

- 1 rue Elsa Triolet
57300 Hagondange
- Communale
- Crèche
- 40 places
- 7h30-18h30
- 03 87 70 99 75
- hagondange.fr

Au jardin du petit Prince

- 16 rue Pasteur
57280 Maizières les Metz
- Communale
- Crèche
- 30 places
- 7h15-18h30
- 03 87 51 58 47
- ville-maizieres-les-metz.fr

L'univers des Patabulles

- 2 rue des écoles
57300 Trèmery
- CIAS Rive Droite (DSP CRf)
- Crèche
- 50 places
- 7h-18h30
- 03 87 40 10 25
- croix-rouge.fr

LPCR

- route de Maizières
57210 Hauconcourt
- LPCR (privé)
- Crèche d'entreprise
- 18 places
- 7h30-18h30
- 03 55 38 84 14
- lpcr.fr

LPCR

- rue Jean- Louis Etienne
57140 Norroy le Veneur
- LPCR (privé)
- creche d'entreprise
- 29 places
- 7h30-18h30
- 03 83 22 25 40
- lpcr.fr

La Cabane des copains

- ZAC champs de Mars
57270 Richemont
- Privé
- Micro-crèche
- 12 places
- 7h30-18h30
- 09 73 62 02 69

Grandir et S'amuser

- 2 bis route nationale
57270 Richemont
- Privé
- Micro-crèche
- 12 places
- 7h-18h30
- 06 50 97 77 22

Kouki

- zone de la Ponte
57525 Talange
- privé
- Micro-crèche
- 12 places
- 7h30-18h30
- 03 87 40 51 19
- crechekouki.fr

Les oisillons

- 21 Les Jonquières
57365 Ennery
- Groupe Lily & Pablo (privé)
- Micro-crèche
- 12 places
- 7h30-18h30
- 03 72 72 92 82
- lilyetpablo.com

Les canetons

- 21 Les Jonquières
57365 Ennery
- Groupe Lily & Pablo (privé)
- Micro-crèche
- 12 places
- 7h-19h
- 03 72 72 92 82
- lilyetpablo.com

Hola Baby Talange 1

- 2 rue du clos de la Chapelle
57525 Talange
- Groupe Lily & Pablo (privé)
- Micro-crèche
- 12 places
- 7h-19h
- 03 72 72 92 82
- lilyetpablo.com

Hola Baby Talange 2

- 2 rue du clos de la Chapelle
57525 Talange
- Groupe Lily & Pablo (privé)
- Micro-crèche
- 12 places
- 7h-19h
- 03 72 72 92 82
- lilyetpablo.com

Eclore

- 44 route de metz
57280 Maizières les Metz
- Privé
- Micro-crèche
- 12 places
- 7h-19h
- 06 33 49 10 21
- eclore-creche.fr

MAM

MAM Pommes d'amour

-  rue des fleurs
57300 Hagondange
-  4 assistantes maternelles
-  MAM
-  16 places
-  09 86 12 79 82
-  mam-les-pommes-damour

MAM Lys & Minibulle

-  2 bis rue Haute
57210 Fèves
-  3 assistantes maternelles
-  MAM
-  12 places
-  09 50 90 70 23

MAM Les P'tits Majirs

-  7 rue des Pervenches
57280 Maizières les Metz
-  4 assistantes maternelles
-  MAM
-  16
-  09 70 02 74 03

MAM Le Nid d'Eveil

-  2 rue des Vergers
57140 Plesnois
-  3 assistantes maternelles
-  MAM
-  12 places
-  03 87 60 07 67
-  hagondange.fr

MAM Les Petites Frimousses

-  7 bis rue de la liberté
57525 Talange
-  4 assistantes maternelles
-  MAM
-  16 places
-  03 87 61 70 03

MAM Les Petits Loups

-  ZA champs de Mars
57160 Richemont
-  4 assistantes maternelles
-  MAM
-  16 places
-  03 54 44 34 19

RPE

Relais petite enfance

Les Petits Moussaillons

-  1 rue Elsa Triolet
57300 Hagondange
-  03 87 70 99 76
-  hagondange.fr

Relais petite enfance

-  Grand'Rue
57280 Maizières les Metz
-  06 69 39 79 35
-  ville-maizières-les-metz.fr

Partager un moment en famille

ACTIVITÉS

ESPACES DE CONVIVIALITÉ POUR ENFANTS ET PARENTS

1 Atelier massage bébé et des séances de yoga bébé par la PMI

-  Médiathèque Georges Brassens Maizières les Metz
-  65 Grand Rue
Maizières-lès-Metz
-  Sur inscription
auprès de la PMI



QUELLES ACTIVITÉS PROPOSER

À VOTRE ENFANT ?

Rendez vous sur le site

1000-premiers-jours.fr pour avoir quelques idées supplémentaires.



ACTIVITÉS AQUATIQUES EN FAMILLE

2 AQUA'RIVES

-  2 Rue du Dr Gaston Viville
57300 Hagondange
-  03 87 31 96 00
-  contact@aquarives.fr
-  Activités dès 4 mois sous conditions

3 Piscine PLEIN SOLEIL

-  Place Marcel Cerdan
57280 Maizières-lès-Metz
-  03 87 80 52 78
-  aquatique@rivesdemoselle.fr
-  Activités parents/enfants dès 3 ans

CULTURE

4 La Bibliothèque Médiathèque Municipale

-  8, Grand' Rue
57525 Talange
-  03 87 71 96 83

5 Médiathèque Georges Brassens

-  65 Grand rue
57280 Maizières les Metz
-  03 87 51 42 00

6 Bibliothèque municipale

-  43, rue de la Gare
57300 Hagondange
-  03 87 71 96 61

7 Bibliothèque municipale

-  Place du général de Gaulle
57300 Mondelange
-  03 55 00 16 44

8 Médiathèque Michel Bigaré

-  Place Jeanne d'Arc
57175 Gandrange
-  03 87 58 33 03

9 Bibliothèque municipale

-  1 B rue du Stade
57270 Richemont
-  03 56 71 99 01

10 Bibliothèque municipale

-  7 rue du stade
57300 Trèmery
-  03 87 73 71 41

11 Bibliothèque municipale Au fil des mots

-  6 rue du moulin
57300 Ay sur Moselle
-  08 87 73 96 20

12 Bibliothèque municipale

-  Place Anne de Méjanès
57640 Argancy
-  03 87 61 81 88

13 Bibliothèque municipale

-  33 rue principale
57640 Malroy
-  03 87 77 89 36

14 Bibliothèque municipale Robert VECRIN

-  8, Rue Porte Haute
57365 Ennery
-  03 87 73 91 60

15 Bibliothèque municipale

-  22 rue du 10 juin
57640 Charly Oradour
-  06 01 14 70 97

ÉCOLES DE MUSIQUES ET CONSERVATOIRES

16 Conservatoire municipal de musique

-  TRAM, 1 avenue Marguerite Duras
57280 Maizières les Metz
-  03 87 51 57 61

17 Conservatoire de musique Georges Brassens

-  Rue Joliot Curie
57525 Talange
-  03 87 70 91 16

18 Conservatoire municipal

-  6 rue Pierre Sémard
57300 Hagondange
-  03 87 70 24 62

19 Ecole Intercommunale de Musique et de Danse Rive Droite Moselle

-  8 rue du Château 57365 Ennery
-  03 87 71 89 20

LES AIRES DE JEUX POUR LES 0-10 ANS ET LIEUX DE RESSOURCES

Lieux d'accueil enfants-parents de proximité

-  LAPE LORRAINE, 89 bis rue Pasteur
54700 Pont-à-Mousson
 07 86 13 12 49
 lapelorraine@gmail.com

Centre social et socio culturel

-  CLTEP TALANGE, 1 place des fêtes 57525 Talange
 cltepfilles@gmail.com
 cltep.fr

Vous retrouverez la liste des lieux d'accueil enfants-parents se trouvant à proximité du territoire [sur le site LAEP Lorraine](#).



Des espaces de jeux aménagés sont présents sur l'ensemble du territoire au sein des communes.

Veuillez vous renseigner en mairie.



LES COORDONNÉES UTILES

RPE

Relais petite enfance Les Petits Moussaillons

-  1 rue Elsa Triolet
57300 Hagondange
 03 87 70 99 76

Relais petite enfance

-  Grand'Rue
57280 Maizières les Metz
 06 69 39 79 35

RENSEIGNEMENTS PARTICULIER EMPLOYEUR

DREETS Grand Est

-  Site de Metz, Cité Administrative
1, rue Chanoine Collin
57036 Metz cedex
 03 88 75 86 86

PMI

Centre Moselle Solidarité (département)

-  rue de Metz
57300 Hagondange
 03 87 21 56 00

PROTECTION DE L'ENFANCE

Cellule de recueil de l'information préoccupante (Crip Moselle)

-  Allô enfance en danger
119 (Joignable 7j/7, 24h/24)
 crip57@moselle.fr
 Site internet Allol119

SANTÉ

Urgences Pédiatriques

-  Centre Hospitalier Régional
Metz - Thionville, Hôpital Mercy
Service d'Accueil des Urgences
Pédiatriques - 1, allée du château
- 57085 Metz – Cedex 03
 03 87 55 34 72

Urgences Pédiatriques

-  Centre Hospitalier Régional
Metz-Thionville, Hôpital BEL
AIR
Service d'accueil des
urgences adultes et enfants
2 rue de Friscaty
57126 Thionville Cedex
 03 82 55 85 10

Centre d'intervention de prévention, de dépistage, et de l'évaluation pour des enfants âgés de 0 à 6 ans

-  1 Rue Pierre Simon de Laplace,
57000 Metz
 03 87 21 80 30
 camsp.metz@apf.asso.fr

Centre Médical de Soins Immédiats (CMSI)

 2 avenue Julien Absalon
57970 Yutz
 03 56 66 05 90

Maison Départementale des Personnes Handicapées de Moselle

 Europlaza Bâtiment D
entrée D3,
1 rue Claude Chappe
57076 Metz Cedex 03
 03 87 21 83 00

Centre Médical de Soins Immédiats (CMSI)

 Parvis Robert Schuman
Rue du Champ Montoy
57070 Vantoux
 03 56 66 00 61

Centre Médical de Soins Immédiats (CMSI)

 21 route de Guentrange,
Parking Clinique Ambroise
Paré,
57100 Thionville

Medigarde

 08 20 33 20 20

En cas de danger grave et imminent, contacter les services de première urgence :
- les services de police ou de gendarmerie (17 ou 112),
- les pompiers (18 ou 112),
- le Samu (15) ou le 114 par sms pour les personnes sourdes et malentendantes.

Pharmacie de garde, RESOGARDES

 3237 (appel payant)

Ou vous pouvez obtenir des informations gratuitement en contactant le commissariat de police ou la gendarmerie la plus proche.

Centre anti-poison Nancy

 03 83 22 50 50
Ligne d'urgence 24h/24

PRÉVENTION

Vaccination

 Vous souhaitez en savoir plus sur la vaccination, rendez vous sur vaccination-info-service.fr ou sur 1000journspourlasante.fr

1000 premiers jours

 Pour obtenir des informations en tant que futurs parents et parents d'enfants de moins de deux ans sur l'influence des environnements physico-chimiques, affectifs et sociaux sur leur santé et celle de leur enfant, rendez-vous sur le site 1000 premiers jours.

Allo Parents Bébé

 0 800 00 34 56
(service et appel gratuit)

PCO plateforme coordination et orientation 0-6 ans ARS

(Pour les enfants (0-7 ans) qui présentent un écart inhabituel du développement)

 2, rue Augustin Fresnel
57 070 Metz
 03 87 36 86 86
 plateforme.pco57@apf.asso.fr

On est bien

SUR LE TERRITOIRE RIVES DE MOSELLE



Couverture : Adobe Stock / Karim ; Dernière de couverture : Adobe Stock / g21s

**RIVES DE
MOSELLE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

rivesdemoselle.fr

